



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSION DE DROITS  
DE REPRESENTATION ANIMATION MUSICALE  
POUR LA SOIREE DU PERSONNEL 2021**

**DÉCISION N° DM-21-261  
EN DATE DU 21 JUILLET 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDÉRANT** la volonté de la ville d'organiser un événement festif pour le personnel en remplacement des voeux traditionnels aux agents qui ont été annulés pour cause de crise sanitaire en janvier 2021.

**CONSIDÉRANT** la proposition faite par la société événementiel Undershow

## D É C I D E

**DE SIGNER** (*ou autre*) un contrat avec la société Undershow domiciliée au 80 avenue Anatole France 93600 Aulnay Sous Bois représenté par Monsieur Yann Dubois en sa qualité de gérant, aux fins d'assurer l'animation musicale et festive de la soirée du personnel du 2 juillet 2021 située dans le complexe sportif « Léo Lagrange » route de la Pyramide 75012 Paris. Le montant de la prestation s'élève à vingt-deux mille huit cents vingt euros et quarante centimes. (22 820,40 euros TTC)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

**Signé**

**Charlotte LIBERT-ALBANEL**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20210721-lmc1H8685H1-AR Date de réception en Préfecture : 21/07/2021 Date de Publication : 21/07/2021
---